



**SBLV.  
USPF.  
USDCR.**



# Nouvelles de la Conférence des présidentes

**2023-4, 08.11.2023**

## **Programme d'activités 2024: «Nous les femmes de l'espace rural. ensemble. compétentes. engagées.»**

Les présidentes des organisations membres ont adopté un programme d'activités varié en adéquation avec la Vision de l'USPF. Ensemble, les membres de l'USPF participeront à la Course Féminine Suisse à Berne, en solidarité avec les filles et les femmes dans le monde. La plateforme «USPF – Aide & soutien» est renforcée avec un accent sur la sensibilisation au surmenage et à la prévention du burnout. Le projet #ALMA et la publication des recettes des femmes rurales continuent. En matière de compétence, l'USPF s'engage pour la transmission et la promotion des connaissances autour d'une alimentation équilibrée, régionale et durable, ainsi que pour les thèmes importants de l'économie familiale. Engagée, l'association s'implique dans la mise en œuvre de la PA22+ et dans le développement de la future politique agricole et alimentaire et de la PA2030+. Elle reste en outre engagée dans les processus liés à la position sociale et juridique des femmes dans l'agriculture.

## **Consultation: modification de la loi sur l'agriculture (motion 19.3445)**

La motion 19.3445 (Indemniser équitablement le conjoint ou le partenaire enregistré d'un exploitant agricole en cas de divorce) demande une modification légale. Le but est d'assurer l'indemnisation des conjoints en cas de divorce dans l'agriculture. Un projet a été élaboré en collaboration avec la branche. Celui-ci prévoit entre autres un conseil commun obligatoire et/ou la preuve du versement d'une rémunération pour l'obtention d'aides financières destinées à des améliorations structurelles individuelles. Le délai de réponse est fixé au 12.01.2024. La prise de position de l'USPF sera disponible courant décembre sur le [site internet](#).



## **Réforme LPP: information en ligne pour les membres USPF le 09.11.2023**

La révision de la LPP sera vraisemblablement soumise au vote en juin 2024. Elle concerne particulièrement les femmes. Les quatre associations faïtières féminines, l'Union suisse des paysannes et des femmes rurales USPF, les Femmes protestantes en Suisse FPS, l'Association faïtière des femmes suisses d'utilité publique SGF et la Ligue suisse des femmes catholiques SKF, offrent à leurs membres la possibilité de s'informer et de poser des questions lors d'un webinaire. Trois expertes analyseront le contexte, expliqueront la réforme prévue et le projet adopté par le Parlement sous différents angles.

Le webinaire aura lieu le 09.11.2023 de 19h00 à 20h30 **en ligne via Zoom** avec traduction simultanée (allemand et français).



## **Recommandations de vote: votations fédérales du 3 mars 2024**

En prévision des votations du 3 mars 2024, la conférence des présidentes recommande à l'unanimité un non à l'initiative pour une 13e rente AVS, ainsi qu'à l'initiative sur les rentes. Une 13e rente AVS détériorerait considérablement la situation financière de l'AVS et déclencherait un besoin de financement supplémentaire important. L'initiative sur les rentes vise à lier l'âge de la retraite à l'espérance de vie et à l'augmenter progressivement jusqu'à 68 ans. L'âge de la retraite a été relevé avec la réforme AVS21, un nouveau relèvement n'est actuellement pas acceptable.



**SBLV.**  
**USPF.**  
**USDCR.**



### **Recommandation de vote: initiative biodiversité**

La conférence des présidentes recommande à l'unanimité un non à l'initiative biodiversité. Celle-ci exige plus de surfaces et une protection plus forte de la nature, du paysage et du patrimoine bâti. Elle va dans la mauvaise direction. La biodiversité est importante pour les familles paysannes. Elles y consacrent déjà 19% des terres cultivées (190'000 ha), bien plus que les 7% requis. Elles sont prêtes à améliorer la qualité des surfaces existantes. Il faut toutefois préserver suffisamment de surfaces agricoles pour une production alimentaire correspondant au mandat de la Constitution fédérale.

### **Commission alimentation et économie familiale: recherche de nouvelles recettes de nos paysannes**

Quarante nouvelles recettes de nos paysannes ont été photographiées par swissmilk et seront préparées pour le site internet d'ici fin novembre. Cette collaboration très fructueuse avec swissmilk pour les très appréciées recettes de nos paysannes se poursuivra en 2024. Les organisations membres ont la possibilité de créer à nouveau leurs propres recettes sur différents thèmes et sont priées de soumettre 2 à 3 recettes par canton.

### **Examen professionnel de paysanne / responsable de ménage agricole avec brevet fédéral**

Les examens finaux ont pu se dérouler dans de très bonnes conditions au centre de formation Wallierhof, Riedholz SO, avec 116 candidates et deux candidats.

Plus de 170 candidates sont annoncées pour l'examen professionnel d'avril 2024 à Arenenberg, Salenstein TG. C'est un nouveau record. Les candidates ont jusqu'au 24 janvier 2024 pour terminer et déposer leur travail de projet.

### **Inscriptions ouvertes – Formation modulaire USPF: «Nous façonnons l'avenir – Engagées avec compétence et en réseau»**

La nouvelle formation de l'USPF «Nous façonnons l'avenir – Engagées avec compétence et en réseau» a débuté avec succès en septembre avec les deux premiers modules. Le cours s'adresse aux femmes qui envisagent d'occuper un poste dans une organisation agricole, dans un comité ou dans une organisation de paysannes et de femmes rurales, ou qui l'occupent déjà. La suite a lieu en janvier avec le module 3 «Comment gérer les conflits de manière constructive et mener des négociations de manière ciblée et confiante?».

**Il reste encore des places. Inscrivez-vous dès maintenant Nous façonnons l'avenir – Paysannes USPF. Les membres de l'USPF bénéficient d'un rabais attractif.**



Le cours est en allemand, les personnes bilingues sont bienvenues! Une version française sera prévue ultérieurement.

#### **Informations**

Secrétariat général USPF, Brougg  
056 441 12 63  
info@landfrauen.ch  
www.paysannes.ch